



CLASSIQUES
GARNIER

« Assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2022. Compte rendu », *L'Amitié guériniennne*, n° 201, 2022, p. 79-82

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14359-8.p.0079](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14359-8.p.0079)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 JUILLET 2022

Compte rendu

L'Assemblée générale ordinaire des Amis des Guérin s'est tenue au château du Cayla le 17 juillet 2022 à 12 heures.

Suivant l'ordre du jour le président Pierre Chatelus de Vialar donne lecture du rapport d'activité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Malgré la pandémie dont le monde souffre, nous avons souhaité, en 2021 comme en 2020, maintenir notre journée guérinienne sous la forme d'un pique-nique, pique-nique qui permet de respecter les gestes barrière.

Ce fut à nouveau un succès puisque nous avons accueilli autant de participants que les années précédentes.

La conférence de Fabienne Bercegol, professeure de Littérature française à l'Université Toulouse Jean-Jaurès, a donc pu se dérouler devant une assistance nombreuse. Le sujet en était : « Sœurs d'écrivains, Lucile de Chateaubriand et Eugénie de Guérin ».

Nous continuons à entretenir les meilleurs rapports avec la Conservation départementale et avec le personnel du Cayla et cette collaboration ne peut être que profitable à tous puisque nous avons les mêmes buts : faire connaître l'œuvre et la vie des Guérin.

Un Conseil d'administration de notre Association s'est tenu le 13 mars 2021 au château de Mayragues et en comité restreint à cause de la pandémie. Il avait surtout pour but de coopter Madame Chantal Schulzke qui a succédé à Alan Geddes au poste de trésorier.

Le Département a accordé à notre Association une subvention de 1500 euros et nous lui en sommes très reconnaissants.

De la même manière nous avons reçu une subvention de 1000 euros de la ville de Gaillac qui reste notre plus ancien et plus fidèle partenaire.

Nous avons décidé la réimpression du tome I des *Lettres d'Eugénie à sa famille* : cette nouvelle impression de 224 exemplaires est parue en 2021, ce qui permet de proposer à nouveau les deux tomes de cet ouvrage.

La trésorière Chantal Schultzke prend ensuite la parole.

RAPPORT FINANCIER

LES RECETTES

Comme l'année dernière, à cause des restrictions sanitaires imposées par le Covid, le déjeuner traditionnel de la Journée Guérinienne a été remplacé par un pique-nique apporté par chacun des participants et par conséquent en 2021 il n'y avait que deux sources principales de revenus pour l'Association, les cotisations 2077€ (2 281€ en 2020) et les ventes de livres 4 150€ dont 4000€ exceptionnellement au Département, (642€ en 2020). La vente des livres était en nette baisse du fait du nombre réduit de visiteurs au Cayla à nouveau en raison du Covid. Comme en 2020, nous avons reçu une subvention de fonctionnement de 1 000€ de la mairie de Gaillac et 2 000€ du Département et nous leur en sommes très reconnaissants. Avec les intérêts bancaires et autres revenus divers le total des recettes était de 9 280€.

LES DÉPENSES

La publication et distribution du Bulletin Annuel ont coûté 1 300€ (même somme en 2020). La variation dans la valeur des stocks de livres a été de 4 105€ (450€ en 2019). Les frais d'assurance, de poste et d'internet s'élèvent à 458€. Avec les autres frais administratifs et divers, les dépenses totalisent 8 285€ pour l'année 2021 par rapport à 3 194€ en 2020.

LE RÉSULTAT

Le résultat net pour l'année 2021 est un bénéfice de 994€ comparé à 362€ pour 2020.

LE BILAN

Le total de l'actif du bilan est de 29 160€ représenté principalement par 8812€ de frais immobilisés par la statue du centaure, 7 211€ de stock de livres et 12 853€ en trésorerie, financé par les fonds propres de l'Association de 17 045€, des subventions de 10 773€ et par des créiteurs et provisions divers de 1 341€

CONCLUSION

La même que l'année dernière. L'Association est en bonne santé financière, mais avec l'âge moyen avancé des abonnés qui quittent l'Association peu à peu, il faut trouver le moyen d'attirer des nouveaux adhérents

Le président Pierre Chatelus de Vialar reprend ensuite la parole.

VOTE DES RÉOLUTIONS

Nous avons reçu 23 pouvoirs.

Première résolution :

L'Assemblée générale ordinaire, après lecture du rapport d'activité puis du rapport financier pour l'année 2021, approuve ces derniers tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'année 2021.

Troisième résolution :

L'Assemblée générale décide de ne pas augmenter la cotisation des membres de l'Association pour 2023, celle-ci ayant été augmentée en 2022.

Ces trois résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Les administrateurs sont renouvelés dans leurs fonctions à l'unanimité.

PROJETS ET QUESTIONS DIVERSES

Nous avons signé une convention avec le Département pour la mise à disposition de notre local par le musée.

Nous continuons à proposer les deux ouvrages de la correspondance d'Eugénie de Guérin et de Louise de Bayne à 20 euros.

Pendant la pandémie le personnel du Département attaché au Cayla a commencé à transcrire le journal de Marie de Guérin. Notre Association va collaborer à ce travail et nous en serons sans doute l'éditeur.

Madame Huet-Brichard a entrepris et presque terminé un ouvrage rassemblant la correspondance entre Maurice et Eugénie. Nous demanderons un devis pour sa publication qui représentera environ 250 pages et nous envisageons une souscription pour cette publication.

Nous avons demandé à Madame Simone Fabre, fidèle adhérente, de relier les numéros de l'Amitié Guérinienne, ce qui n'avait pas été fait depuis 1968 ; ce travail est effectué bénévolement, seules les fournitures sont à notre charge.

Notre site internet a été révisé et est donc opérationnel.

Nous avons rencontré M. Hassan Haslafy qui souhaite organiser à Montirat en 2024 un festival Balzac, festival qui mettrait en valeur les origines tarnaises de l'écrivain ; une collaboration est prévue avec nous, peut être sous la forme d'une future conférence.

La soirée musicale au Cayla organisée par le Festival de musique de Cordes reprendra en juillet 2022 ainsi que la soirée avec les jeunes vigneron.

Il est toujours envisagé une restauration de la cave et du pressoir du château, mais il faut pour ce faire déblayer tout d'abord une grosse quantité de gravats.

Comme toutes les associations, la nôtre souffre d'un manque de renouvellement de ses membres, notre chiffre reste stable, mais avec une moyenne d'âge élevée. La crise sanitaire n'a fait qu'empirer les choses et nous avons plus que jamais besoin de la mobilisation et le soutien de tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.